



Déclaration Liminaire du 24 Mai 2019

CAPL n°3

Jamais dans l'histoire du mouvement social douanier, des procédures disciplinaires n'avaient été engagées contre des agents et agentes des douanes mobilisé-e-s. C'est un événement historique inacceptable pour le Syndicat National des Agents des Douanes (SNAD-CGT)

Monsieur le Président

Le climat reste électrique, dans la mesure où les procédures disciplinaires ne sont toujours pas abandonnées.

La BSI de Dunkerque a été particulièrement visée dans la mise en place d'une répression ciblée envers des agents qui n'ont voulu exercer que leurs missions de contrôle.

10 procédures disciplinaires sont en cours sur Dunkerque, 1 sur Calais Ferry, 4 sur Lille soit plus de la moitié sur l'interrégion de Lille. C'est une situation qui ne vous grandit pas.

Qui plus est, la nature des ordres de service a été libellée sur instruction du Directeur Régional de Dunkerque de telle sorte qu'ils interdisaient aux agents d'effectuer des contrôles à visée LCF (Lutte contre la Fraude) et sont entachés d'irrégularité et constituent une atteinte directe à la santé et à la sécurité des citoyens.

Par ailleurs lors des négociations du 10 Mai à BERCY, le Directeur Général a indiqué n'avoir jamais donné comme instruction au Directeur Régional de Dunkerque de libeller les ordres de cette façon.

Ce qui constitue de fait une désobéissance à son supérieur hiérarchique qui plus est, à la plus haute instance de notre Administration.

D'autre part le 29 mars, en sortie de l'A16 sur le rond-point de Ghyvelde, le Directeur Régional de Dunkerque en présence de nombreux collègues et de l'intersyndicale locale s'est permis de faire pression sur plusieurs chefs d'équipe par des propos que lui aurait rapporté le commandant de Gendarmerie en exigeant la levée du contrôle.

Ce fait relaté par un chef d'équipe bien qu'il ait eu lieu devant témoins est contesté par le DR de Dunkerque dans une note datée du 12 avril 2019 du DG adressée au DI de Lille.

Entre le non-respect des instructions du DG par le DR de Dunkerque et les faits qui se sont déroulés au rond-point de Ghyvelde, vous conviendrez que cette situation spécifique sur la DR de Dunkerque interpelle.

Nous demandons qu'à l'écoute des indications présentes et dans un souci d'apaisement que l'ensemble des procédures disciplinaires engagées dans un contexte social particulier soient définitivement abandonnées afin de retrouver un climat serein au sein de la corporation douanière.